

*FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français*

*OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE*

AFER MARCHES EMERGENTS

Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : **ABEILLE VIE - ABEILLE EPARGNE RETRAITE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **KPMG Audit**

Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Afer Marchés Emergents

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
C/D	FR0011399682	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	100 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance-vie souscrit par l'AFER auprès d'Abeille Assurances.	Une part	Pas de minimum
D	FR001400LON3	Distribution	Distribution	Euro	Dernière VL connue de la part C/D (FR0011399682) à la date de création de la part D	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance-vie souscrit par l'AFER auprès d'Abeille Assurances.	Une part	Pas de minimum

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'optimiser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence composite 33% MSCI Emerging Markets, 33% JPM EMBI et 34% STOXX® Europe 600, en investissant de manière discrétionnaire, directement ou indirectement sur des instruments exposés aux pays émergents, tout en conservant la possibilité de se replier intégralement sur des valeurs du marché monétaire.

Indicateur de référence

L'indice de référence du FCP est l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons réinvestis) :

- 33% MSCI Emerging Markets (libellé en euro), indice actions représentatif des marchés émergents dans le monde, calculé et publié quotidiennement par Morgan Stanley ;
- 33% JPM Emerging Market Bond Index (libellé en euro), indice obligataire représentatif des obligations d'Etat émises par les gouvernements des pays émergents souverains, calculé et publié quotidiennement par JPMorgan ;
- 34% STOXX® Europe 600, indice actions composé des 600 principales capitalisations européennes, calculé et publié quotidiennement par Stoxx Limited.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarte significativement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs ou de fonds.

L'allocation entre les différentes poches d'actifs est déterminée en premier lieu en fonction de l'indicateur de référence. Elle est par la suite ajustée en fonction des opportunités d'investissements et des niveaux de valorisation et de risque des différentes classes d'actifs.

A ce titre le portefeuille du FCP pourra être investi :

- Entre 0% 50% de l'actif net, en direct sur les marchés actions. Les émetteurs sélectionnés relèveront, sans distinction de secteurs d'activité, des marchés européens, et pourront être exposés à la croissance des pays émergents ;
- Entre 0% à 50% de l'actif net en OPC exposés aux actions émises sur les marchés des pays émergents ;
- Entre 0 et 50 % de l'actif net en OPC exposés aux titres de créance dont les émetteurs, issus du secteur public ou privé, ont leur siège social dans les pays émergents.

En cas de manque d'opportunités d'investissement ou de fortes tensions sur les marchés financiers, l'attention du souscripteur est attirée sur le fait que le FCP a la possibilité de se replier entre 0% et 100% de son actif net sur des valeurs du marché monétaire, notamment des OPC monétaires libellés en euro.

La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 et +8.

L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents de toutes zones géographiques pourra être comprise entre 0% et 100% de l'actif net du Fonds.

Le FCP pourra supporter un risque de change entre 0% et 100% de l'actif net.

Afin d'exposer ou de couvrir le portefeuille contre les risques actions, de change ou de taux, le FCP pourra avoir recours aux instruments dérivés ainsi qu'aux instruments intégrant des dérivés.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent l'indice de référence.

Pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs suivants :

- De leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché ;
- Des critères techniques tels que le positionnement sur la courbe des taux, différentiel entre des obligations à taux fixe ou variable et titres donnant accès au capital, la maturité des titres, les flux des négociations sur les titres...
- Une analyse crédit des émetteurs (leur situation, leur spread, leur rating).

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économes durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR.

Les actifs hors dérivés intégrés :

❖ Actions et titres donnant accès au capital :

Le FCP sera investi entre 0% à 50% de son actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés. Ces titres relèveront, sans distinction de secteurs d'activité, des marchés européens. Les titres seront exposés à la croissance des pays émergents. En cas de manque d'opportunités d'investissement ou de fortes tensions sur les marchés financiers, le FCP pourra être replié sur des titres des marchés européens. Les titres détenus pourront être libellés en euro ou en autres devises. Le Fonds pourra investir jusqu'à 20% de son actif net en valeurs issues de petites capitalisations.

❖ Titres de créance et instruments du marché monétaire

Dans le cadre du repli du FCP vers des valeurs monétaires, le portefeuille pourra comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire entre 0% et 100% de son actif.

Les titres seront intégralement libellés en euro.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra investir entre 0% et 20% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

La sensibilité de la poche taux sera comprise entre 0 et +8.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations callables
- Obligations puttables
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor
- Asset-Backed Commercial Papers

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Dans le but de dynamiser les liquidités du portefeuille, le FCP pourra avoir recours dans la limite de 10% de l'actif net à des produits de titrisation dont la maturité sera inférieure à 1 an, tels que des ABCP (Asset-Backed Commercial Paper).

Les titres seront libellés en euro et les émetteurs auront également leurs sièges sociaux dans les pays de la zone euro.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres seront cédés en respectant l'intérêt des porteurs, ces cessions n'étant pas effectuées au jour de la dégradation mais dans un délai raisonnable, permettant la réalisation de ces opérations dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

❖ **Actions et parts d'OPC :**

Le portefeuille pourra investir entre 50% et 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	100%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Certains OPC (notamment des ETF) auront vocation à s'exposer à des indices de contrats à terme sur matières premières dans la limite de 10% de l'actif net.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Total Return Swap (TRS) (sur indices et sur single-name)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du Fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque lié aux pays émergents

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartez des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le Fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du Fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le Fonds est exposé.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discréption unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constrains et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de titrisation

Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créance...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. L'attention du souscripteur est également attirée sur le fait que les titres issus d'opérations de titrisation sont moins liquides que ceux issus d'émissions obligataires classiques. La réalisation de ces risques peut entraîner de manière accessoire la baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié aux marchés des matières premières

Les composants matière premières détenus indirectement par le Fonds pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du Fonds.

Garantie ou protection

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Durée de placement recommandée

Supérieure à cinq ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

08/11/2023 :

- Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.
- Changement de l'heure de centralisation (« cut-off ») des ordres de souscription et de rachat qui est désormais fixée à 12h00 le jour ouvré précédent le jour de calcul de la valeur liquidative.

24/01/2024 :

Création de la part de distribution dénommée « D » - Code ISIN : FR001400LON3.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site Internet www.afer.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation¹ a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation² alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

¹ Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

² L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

Crédit :

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage³ attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads⁴ a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement⁵ a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade⁵) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

Actions :

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux Etats-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%* (dividendes réinvestis) contre 10,37%* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%* de performance sur 1 an glissant.

³ Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

⁴ Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'Etats de mêmes caractéristiques.

⁵ On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

* NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

Politique de gestion

Politique d'allocation :

Sur le dernier trimestre de l'année 2023, nous avons soldé notre position sur les dettes émergentes en devises locales en début de trimestre. Sur les actions, nous nous sommes exposés sur les actions Mid contre Large euro. Le contexte devenant plus favorable aux mid-caps (baisse de taux, regain d'appétit pour le risque). Sur les devises nous avons soldé notre position sur la couronne norvégienne à la suite de son appréciation.

Au cours du premier trimestre 2024, nous avons été surexposés aux actions à plusieurs reprises, mis à part en février où nous avons pris des profits après 3 mois de hausse. La normalisation de l'inflation et une croissance relativement résiliente nous ont amenés à ce positionnement. Dans l'anticipation d'un plan de relance au cours du 1er semestre en Chine pour tenter de relancer sa croissance, nous mettons en place une stratégie optionnelle en janvier, de maturité fin juin, permettant de participer à un potentiel rebond de l'indice HSCEI d'actions chinoises cotées à Hong Kong. Sur les paris relatifs, nous conservons notre préférence pour les mid caps européennes contre les larges caps.

Sur le 2ème trimestre 2024, nous avons maintenu nos positions optionnelles jusqu'en juin où nous avons préféré les substituer par des positions fermes sur le Stoxx Europe 600, et enfin nous les avons couvertes avec des put spread en anticipation d'un marché plus volatil au cours de l'été. Concernant les devises, nous avons initié des positions sur la couronne norvégienne contre euro, la baisse des rentrées fiscales liées au pétrole amenant moins de pressions vendeuses sur la devise norvégienne.

Au quatrième trimestre de l'exercice, nous avons profité de la baisse des marchés début août pour prendre des bénéfices sur notre put spread, et à l'inverse, initier des positions de call spread. Nous avons conservé nos positions sur la couronne norvégienne en prenant quelques profits sur la période. Et nous avons initié une position sur le JPY que nous avons financé par du CHF afin de limiter le coût de portage.

Poche actions :

Les marchés d'actions européennes ont enregistré une belle performance d'un peu plus de 15%. Les secteurs sensibles au taux d'intérêt, les valeurs technologiques et les valeurs industrielles se sont particulièrement distinguées à la hausse alors que les valeurs liées à la consommation et à la santé se sont modérément appréciées. Les valeurs liées à l'énergie terminent l'année en territoire négatif. Les valeurs financières, en hausse de plus de 30%, ont bénéficié de la forte hausse des taux d'intérêts permettant une amélioration significative de leurs marges d'intérêt. Au sein des valeurs technologiques, elles aussi en forte hausse, les performances n'ont pas été homogènes. La performance des groupes de semiconducteurs s'est essoufflée dans la deuxième partie de l'exercice à la suite de révisions à la baisse de leur activité en raison de la poursuite du déstockage et d'un marché automobile en retrait. Les équipementiers comme ASML ont fortement progressé grâce à un carnet de commandes soutenu porté par l'essor de l'intelligence artificielle. Les thématiques de transition énergétique, de digitalisation ont porté certaines valeurs industrielles telles Schneider, Prysmian ou encore Siemens. La forte hausse de l'inflation qui s'est installée après la pandémie puis la normalisation des niveaux de stocks n'ont pas créé un contexte favorable à la consommation en général. Certains segments ont été plus particulièrement impactés. C'est le cas des groupes de spiritueux et des groupes de luxe. Le fort ralentissement de la consommation en Chine sur fond de crise immobilière et de montée du chômage a eu un impact récessif sur les secteurs exposés à la Chine.

En fin d'année 2023, le Fonds a fait l'acquisition de Wolters et Symrise, deux valeurs dotées d'une position de leadership intervenant sur des marchés en croissance. Le secteur immobilier, malmené boursièrement en raison de la hausse des taux, a suscité notre intérêt. Nous avons considéré que le niveau de décote sur la valeur de leur patrimoine offrait un coussin de sécurité suffisant. Ainsi, nous avons sélectionné Unibail spécialisée dans les centres commerciaux.

Plus tard dans l'année, la valeur a été cédée avec profit et arbitrée au profit de Vonovia, valeur allemande spécialisée dans la gestion d'un parc résidentiel. Nous avons participé à l'introduction en bourse de Sandoz, filiale de médicaments génériques de Novartis. Dans le secteur de la pharmacie, nous avons initié une position dans UCB pariant sur le succès de l'un de leur médicament en phase de lancement.

La position Nestlé a été arbitrée au profit d'Unilever engagé dans un processus de repositionnement de son portefeuille sur des segments à plus forte valeur ajoutée.

Tout au long de l'exercice nous avons maintenu une sous-exposition dans le secteur de la consommation discrétionnaire (biens de consommation durables, secteur automobile) mais celle-ci a été réduite au cours du troisième trimestre. Nous avons initié des positions dans Adidas, Inditex puis sur la fin de l'année, nous avons mis à profit la forte baisse des valeurs exposées à la Chine pour revenir à une position neutre dans LVMH et L'Oréal.

Au cours du mois de janvier, le fonds s'est séparé de BASF, le titre faisant désormais partie de notre liste d'exclusion sectorielle (biocides et produits chimiques dangereux). Nous lui avons substitué un peu plus tard le titre Covestro.

Prenant acte de la faible valorisation du marché anglais, nous avons décidé de renforcer l'exposition du portefeuille à cette zone géographique en initiant de nouvelles positions en Barclays, Lloyds et National Grid.

Dans le secteur de la consommation non discrétionnaire, la valeur Beiersdorf acquise en 2021 a été cédée après un beau parcours boursier que l'on doit au succès de la stratégie d'innovation mise en place par la nouvelle équipe aux commandes de la société. Courant mars, la ligne Henkel a été cédée également après le redressement de sa rentabilité conséquence d'un travail de recentrage du portefeuille sur les activités plus profitables. Dans le même secteur, le fonds a participé à l'introduction en bourse de la société Galderma, numéro deux mondial dans les produits esthétiques injectables.

Au mois de mai, nous avons pris nos profits sur un certain nombre de dossiers défensifs dont Orange et Vivendi afin d'augmenter l'exposition aux valeurs décotées. Ainsi, les sociétés Téléperformance, Vonovia, Heidelberger Materials et David Campari ont fait leur entrée dans le portefeuille. Nous avons également initié une position en ASML.

En juin, prenant acte de la persistance de signaux négatifs en provenance de Chine sur le front de la confiance du consommateur, nous avons encore réduit le poids des valeurs exposées à cette thématique, à savoir LVMH, L'Oréal et Mercedes. Les liquidités dégagées ont été allouées à trois valeurs dont la valorisation nous a semblé attractive : Carlsberg, Smurfit WestRock et Siemens Healthineers.

En toute fin d'exercice, la forte contre-performance des valeurs exposées à la consommation chinoise nous a incités à neutraliser notre sous-pondération en LVMH, L'Oréal.

Performances

Sur la période, la performance du FCP a été de 14,32% pour la part C/D et de 11,45% pour la part D (qui a été créée le 24/01/2024) contre 17,07% et 13,00% pour son indice composite (33% MSCI Emerging Markets + 33% JPM Emerging Market Bond Index + 34% STOXX® Europe 600).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
AFER MARCHES EMERGENTS PART C/D	FR0011399682	29/09/2023	30/09/2024	14,32%	17,07%	132,79 €	151,42 €
AFER MARCHES EMERGENTS PART D	FR001400LON3	24/01/2024	30/09/2024	11,45%	13,00%	136,03 €	151,14 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS	
				(en devise de comptabilité, hors frais)	
ACQUISITIONS	CESSIONS				
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	26 113 009,15	27 144 520,64
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	LU0862450276	JPMORGAN FUNDS SICAV EMERGING MARKETS DIVIDEND FUND SICAV	10,00	14 968 866,30
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	LU0329356306	RCGF QI EM EQUITY PART I	14 879 665,47	1 186 096,40
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	LU0908500753	LYXOR STOXX EUROPE 600 DR UCITS ACC ETF	14 740 288,38	10 897 937,94
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	IE00B4L5YC18	ISHARES III PLC ISHARES MSCI EM UCITS ETF USD	8 824 459,90	10 428 312,61
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	IE00B2NPKV68	ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND	7 449 057,25	8 184 235,51
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	FR0010510479	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE CT D	5 719 718,53	5 720 932,17
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	FR0010815589	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	5 684 150,10	4 288 115,98
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	LU1382644083	T ROWE PRICE FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FUND SICAV		4 865 052,75
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	LU0861996451	AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND F		4 599 458,41

Réfaction

En application des dispositions prévues par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40% et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Action C/D :

Distribution unitaire par action : **0,18€**

- Dont part éligible à la réfaction de 40% : **0€**
- Dont part non éligible à la réfaction : **0,18€**

Action D :

Distribution unitaire par action : **4,80€**

- Dont part éligible à la réfaction de 40% : **0,82€**
- Dont part non éligible à la réfaction : **3,98€**

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- | | |
|-------------------|-------------------------------|
| ▪ Change : | 28 017 509 euros |
| ▪ Taux : | Pas de position au 30/09/2024 |
| ▪ Crédit : | Pas de position au 30/09/2024 |
| ▪ Actions – CFD : | Pas de position au 30/09/2024 |
| ▪ Commodities : | Pas de position au 30/09/2024 |

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- | | |
|--------------------|-------------------------|
| ▪ Futures : | 18 818 972 euros |
| ▪ Options : | 6 246 164 euros |

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- | |
|---------------------------|
| ▪ BNP PARIBAS SA |
| ▪ SOCIETE GENERALE |

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, Afer Marchés Emergents n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice **2023**, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit **339** personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre **2023** s'est élevé à **39 623 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2023** : **29 399 000 euros**, soit **74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2023** : **10 224 000 euros** (**), soit **26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2023.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2023, 2 395 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2023), 12 132 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 64 personnes au 31 décembre 2023).

(* Effectif présent au 31 décembre 2023)

(** Bonus 2023 versé en février 2024)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Afer Marchés Emergents n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'Afer Marchés Emergents ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement AFER MARCHES EMERGENTS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024
Fonds Commun de Placement
AFER MARCHES EMERGENTS
22, rue Vernier - 75017 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement AFER MARCHES EMERGENTS

22, rue Vernier - 75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AFER MARCHES EMERGENTS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 14/01/2025 16:46:58



Christophe Coquelin
Associé

Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	148 176 640,18
Actions et valeurs assimilées (A)	32 813 454,17
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	32 813 454,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	113 520 417,99
OPCVM	113 520 417,99
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	1 842 768,02
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	148 176 640,18
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 761 132,35
Comptes financiers	467 397,89
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	3 228 530,24
Total Actif I+II	151 405 170,42

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	103 422 190,16
Report à nouveau sur revenu net	6 683 785,24
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	19 873 717,87
Résultat net de l'exercice	18 318 729,89
Capitaux propres	148 298 423,16
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	148 298 423,16
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	1 667 047,27
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	1 667 047,27
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	424 725,09
Concours bancaires	1 014 974,90
Sous-total autres passifs IV	1 439 699,99
Total Passifs : I+II+III+IV	151 405 170,42

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

30/09/2024

Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	971 612,95
Produits sur obligations	1 856 355,78
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	48 159,24
Sous-total Produits sur opérations financières	2 876 127,97
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-10 392,92
Sous-total Charges sur opérations financières	-10 392,92
Total Revenus financiers nets (A)	2 865 735,05
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-1 352 117,94
Frais de gestion de la société de gestion	-1 352 117,94
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 352 117,94
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	1 513 617,11
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-51 591,41
Sous-total Revenus nets I = C+D	1 462 025,70

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	4 303 333,47
Frais de transactions externes et frais de cession	-269 950,49
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	4 033 382,98
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-58 484,05
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	3 974 898,93
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	13 653 942,58
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 420,66
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	13 652 521,92
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-581 599,94
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	13 070 921,98
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-186 547,22
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-2 569,50
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-189 116,72
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	18 318 729,89

ANNEXE

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net					
en EUR	148 298 423,16	143 190 203,35	135 444 326,65	162 318 658,61	124 142 768,26
Nombre de titres					
Catégorie de parts C/D	952 242,0000	1 078 292,0000	1 084 489,0000	1 097 159,0000	999 897,0000
Catégorie de parts D	27 131,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	151,42	132,79	124,89	147,94	124,15
Catégorie de parts D en EUR	151,14 ⁽¹⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	3,74	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	0,18	0,70	0,72	0,75	0,65
Catégorie de parts D en EUR	1,06	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	0,08	-	0,07
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	33,27	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-

(1) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024 avec une valeur nominale de EUR 136,03.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIÉ)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi (ainsi, la valeur liquidative est calculée les jours fériés qui sont un vendredi, à condition que la Bourse soit ouverte à Paris).

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC de la société de gestion ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 1,00 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

Catégorie de parts C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de parts D :

Distribution pure : les sommes distribuables sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; la société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Catégorie de parts C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de parts D :

Distribution pure : les sommes distribuables sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; la société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	143 190 203,35
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 972 325,02
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-23 693 838,38
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 513 617,11
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 033 382,98
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	13 652 521,92
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-189 399,24
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-186 547,22
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-2 569,50
Autres éléments	8 727,12 ⁽²⁾
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	148 298 423,16

(2) Indemnités de lissage VL

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	France +/-	Royaume-Uni +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Autres pays +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	32 813	8 193	6 067	5 208	3 408	9 937
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	8 055	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-953	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	39 915	NA	NA	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Montants exprimés en milliers	+/-					
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Montants exprimés en milliers	+/-				
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	467	-	-	-	467
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1 015	-	-	-	-1 015
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	-	-	-	-548

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	467	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1 015	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	-548	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	GBP +/-	NOK +/-	JPY +/-	Autres +/-
Montants exprimés en milliers				
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	6 328	-	-	5 731
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	71	-	-	890
Comptes financiers	17	5	-	446
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	122
Comptes financiers	-	-	-	959

Exposition directe sur le marché des devises (suite)

Ventilation par devise Montants exprimés en milliers	GBP +/-	NOK +/-	JPY +/-	Autres +/-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	5 782	4 521	5 798
Devises à livrer	-	-	-	-11 905
Futures options swap	-	-	-	-1 971
Autres opérations	-	-	-	-
Total	6 416	5 787	4 521	70

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	1 138	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	1 138	
<i>Société Générale</i>	1 138	
Comptes financiers	467	
<i>Société Générale</i>	467	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés	-	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Dettes	-	
Collatéral espèces	-	
Concours bancaires	1 015	
<i>Société Générale</i>	1 015	

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds			
LU1329693706	AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS BOND FUND <i>AVIVA INVESTOR GLOBAL SOLUTION</i>	Luxembourg	Obligations	EUR 27 205
IE00B2NPKV68	ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND <i>BLACKROCK LUX</i>	Irlande	Obligations	EUR 21 771
LU0329356306	RCGF QI EM EQUITY PART I <i>ROBECO</i>	Luxembourg	Actions	EUR 16 728
LU1382644083	T ROWE PRICE FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FUND SICAV <i>T. ROWE PRICE (LUX) MGT</i>	Luxembourg	Actions	EUR 14 102
LU1097728361	FIDELITY FUNDS EMERGING MARKET SHS Y ACC EUR SICAV <i>FIDELITY</i>	Luxembourg	Actions	EUR 9 642
LU0908500753	AMUNDI STOXX EUROPE 600 <i>AMUNDI AM</i>	Luxembourg	Actions	EUR 8 855
IE00B4L5YC18	ISHARES III PLC ISHARES MSCI EM UCITS ETF USD <i>BLACKROCK LUX</i>	Irlande	Actions	EUR 5 321
LU1184721287	AVIVA INVESTORS SICAV EMERGING MARKETS CORPORATE BOND SICAV <i>AVIVA INVESTOR GLOBAL SOLUTION</i>	Luxembourg	Obligations	EUR 3 348
LU0286062228	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR <i>OFI INVEST LUX</i>	Luxembourg	Actions	EUR 2 492

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion (suite)

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
IE0004L9EID2	ISHARES IV PLC ISHARES INDIA INR GOVT BD UCITS ETF BLACKROCK LUX		Irlande	Obligations	USD	1 465
IE00B4613386	SSGA SPDR ETF EUR I PLC SPDR BLM EMG MARKET LOC BD UCITS ETF STATE STREET		Irlande	Obligations	EUR	1 440
LU2314312849	BNP PARIBAS SIACV MSCI CHINA SELECT SRI S SERIES BNP PARIBAS		Luxembourg	Actions	EUR	577
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I OFI INVEST AM		France	Monétaire	EUR	395
LU1681045024	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI EM LAT AMER ETF AMUNDI AM		Luxembourg	Actions	EUR	179
LU0861996451	AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND F AVIVA INVESTOR GLOBAL SOLUTION		Luxembourg	Obligations	EUR	0
Total						113 520

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2024
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 137 819,89
Vente à règlement différé	1 478 696,73
Coupons à recevoir	22 565,86
Achat devises à règlement différé	122 049,87
Total créances	2 761 132,35
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-114 712,31
Provision commission de mouvement	-10 147,17
Achat à règlement différé	-299 865,61
Total dettes	-424 725,09
Total	2 336 407,26

Souscriptions rachats

Catégorie de parts C/D	
Parts émises	39 164,0000
Parts rachetées	165 214,0000
Catégorie de parts D	
Parts émises	32 077,0000 ⁽³⁾
Parts rachetées	4 946,0000

(3) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

Commissions

Catégorie de parts C/D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts C/D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94 ⁽⁴⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(4) La catégorie de parts D ayant été créée le 24/01/2024, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
LU0286062228	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	32 864,00	75,83	2 492 077,12
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	381,9073	1 032,99	394 506,42
<i>Sous-total</i>				2 886 583,54

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

30/09/2024

Catégorie de parts C/D

Revenus nets	1 432 804,56
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-176 267,52
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 256 537,04
Report à nouveau	6 683 785,24
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 940 322,28
 Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	7 940 322,28
Total	7 940 322,28
 * Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,18
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
 ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	952 242,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

Catégorie de parts D

Revenus nets	29 221,14⁽⁵⁾
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-10 279,70
Revenus de l'exercice à affecter (**)	18 941,44
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	18 941,44
 Affectation :	
Distribution	18 720,39
Report à nouveau du revenu de l'exercice	221,05
Capitalisation	-
Total	18 941,44
 * Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,37
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
 ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	27 131,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,69
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

(5) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

30/09/2024

Catégorie de parts C/D		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		3 873 113,16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)		3 873 113,16
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		19 873 717,87
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		23 746 831,03
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		-
Capitalisation		23 746 831,03
Total		23 746 831,03
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		952 242,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		-
Catégorie de parts D		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		101 785,77⁽⁶⁾
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		-2 569,50
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)		99 216,27
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		99 216,27
Affectation :		
Distribution		99 028,15
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		188,12
Capitalisation		-
Total		99 216,27
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		0,09
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		27 131,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		3,65

(6) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes					
Actions et valeurs assimilées					
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				32 813 454,17	22,13
ABB LTD-NOM	Manufacture	CHF	8 177,00	425 504,52	0,29
ADIDAS NOM	Manufacture	EUR	504,00	119 901,60	0,08
ADYEN BV	IT/Communication	EUR	144,00	201 974,40	0,14
AIRBUS BR BEARER SHS	Manufacture	EUR	2 081,00	273 068,82	0,18
ALCON INC	Manufacture	CHF	2 875,00	257 496,42	0,17
ALLIANZ SE-NOM	Finance/Assurance	EUR	1 562,00	460 790,00	0,31
ALSTOM	Manufacture	EUR	14 734,00	274 568,09	0,19
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	5 917,00	351 351,46	0,24
ANTOFAGASTA PLC	Mines	GBP	14 194,00	343 399,10	0,23
ARCELORMITTAL SA	Manufacture	EUR	5 908,00	139 074,32	0,09
ARGEN-X N V	Science/Technologie	EUR	204,00	99 062,40	0,07
ASM INTERNATIONAL NV	Manufacture	EUR	176,00	103 734,40	0,07
ASML HOLDING N.V.	Manufacture	EUR	1 164,00	867 878,40	0,59
ASTRAZENECA PLC	Manufacture	GBP	5 865,00	816 821,34	0,55
ATLAS COPCO AB	Manufacture	SEK	11 882,00	206 330,67	0,14
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	114 038,00	524 631,82	0,35
BARCLAYS PLC	Finance/Assurance	GBP	91 570,00	247 125,10	0,17
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	Manufacture	EUR	1 399,00	158 856,45	0,11
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	3 158,00	194 374,90	0,13
BP PLC	Manufacture	GBP	83 990,00	395 395,51	0,27
BUREAU VERITAS	Science/Technologie	EUR	11 189,00	333 208,42	0,22
CAPGEMINI SE	IT/Communication	EUR	1 600,00	310 320,00	0,21
CARL ZEISS MEDITEC	Manufacture	EUR	1 676,00	119 247,40	0,08
CARLSBERG B	Manufacture	DKK	2 299,00	245 978,34	0,17
CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	Manufacture	CHF	3 205,00	455 498,43	0,31
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	Manufacture	EUR	5 101,00	185 982,46	0,13
COMMERZBANK	Finance/Assurance	EUR	10 892,00	179 990,30	0,12
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	Commerce	EUR	2 055,00	167 934,60	0,11
COVESTRO AG	Manufacture	EUR	5 488,00	306 998,72	0,21
CRODA INTERNATIONAL PLC	Manufacture	GBP	2 071,00	104 962,53	0,07
DANONE SA	Manufacture	EUR	5 619,00	367 145,46	0,25
DASSAULT SYSTEMES SE	IT/Communication	EUR	7 000,00	249 410,00	0,17
DAVIDE CAMPARI MILANO NV	Manufacture	EUR	17 612,00	133 851,20	0,09
DEUTSCHE POST AG-NOM	Transport	EUR	2 836,00	113 525,08	0,08
DIAGEO	Manufacture	GBP	6 579,00	205 818,60	0,14
DOUGLAS AG	Commerce	EUR	8 739,00	182 295,54	0,12
DSM FIRMENICH LTD	Manufacture	EUR	2 146,00	265 352,90	0,18
ENI SPA	Energie	EUR	19 108,00	261 435,66	0,18
ESSILOR LUXOTTICA SA	Manufacture	EUR	1 949,00	414 357,40	0,28
FORVIA	Manufacture	EUR	26 524,00	244 763,47	0,17

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRESENIUS SE & CO KGAA	Santé/Social	EUR	9 905,00	339 048,15	0,23
GALDERMA GROUP LTD	Manufacture	CHF	1 960,00	163 636,94	0,11
HEIDELBERG MATERIALS AG	Manufacture	EUR	1 717,00	167 579,20	0,11
HEINEKEN NV	Manufacture	EUR	3 969,00	316 091,16	0,21
HOLCIM LTD	Manufacture	CHF	3 710,00	325 346,65	0,22
HSBC HOLDINGS PLC	Finance/Assurance	GBP	71 356,00	573 901,03	0,39
IBERDROLA SA	Energie	EUR	21 502,00	298 662,78	0,20
INDITEX	Commerce	EUR	5 185,00	275 530,90	0,19
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	Manufacture	EUR	9 123,00	287 009,58	0,19
ING GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	9 582,00	155 937,47	0,11
KERING	Commerce	EUR	1 095,00	281 250,75	0,19
KERRY GROUP A	Manufacture	EUR	2 831,00	263 707,65	0,18
KNORR BREMSE AG	Manufacture	EUR	2 211,00	176 548,35	0,12
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	Manufacture	EUR	5 878,00	172 930,76	0,12
LLOYDS BANKING GROUP PLC	Finance/Assurance	GBP	256 222,00	181 069,09	0,12
LONZA GROUP AG N	Manufacture	CHF	619,00	351 497,58	0,24
LOREAL SA	Manufacture	EUR	742,00	298 321,10	0,20
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Manufacture	EUR	796,00	548 046,00	0,37
MELROSE INDUSTRIES PLC	Manufacture	GBP	45 478,00	249 075,48	0,17
MERCK KGAA	Manufacture	EUR	2 860,00	451 880,00	0,30
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	Finance/Assurance	EUR	500,00	247 150,00	0,17
NATIONAL GRID PLC	Energie	GBP	24 453,00	302 705,25	0,20
NOVARTIS AG-NOM	Manufacture	CHF	4 167,00	430 000,58	0,29
NOVO NORDISK AS	Manufacture	DKK	5 924,00	625 247,76	0,42
NOVONESIS A/S	Manufacture	DKK	6 399,00	413 915,85	0,28
ORSTED SH	Energie	DKK	5 305,00	316 820,51	0,21
PERNOD RICARD	Manufacture	EUR	2 726,00	369 645,60	0,25
PROSUS N V	IT/Communication	EUR	4 561,00	179 064,86	0,12
PRUDENTIAL PLC	Finance/Assurance	GBP	55 216,00	460 946,27	0,31
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	2 827,00	184 320,40	0,12
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	1 562,00	153 388,40	0,10
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	Manufacture	GBP	4 454,00	245 008,81	0,17
REMY COINTREAU	Manufacture	EUR	1 662,00	116 090,70	0,08
RENAULT SA	Manufacture	EUR	5 825,00	227 116,75	0,15
ROCHE HOLDING LTD	Manufacture	CHF	2 855,00	820 609,70	0,55
SAFRAN	Manufacture	EUR	1 225,00	258 597,50	0,17
SANDOZ GROUP LTD	Manufacture	CHF	7 943,00	297 572,48	0,20
SANOFI	Manufacture	EUR	5 940,00	611 226,00	0,41
SAP SE	IT/Communication	EUR	2 842,00	580 904,80	0,39
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Manufacture	EUR	2 584,00	610 340,80	0,41
SIEMENS AG-NOM	Manufacture	EUR	3 007,00	545 289,38	0,37
SIEMENS ENERGY AG	Manufacture	EUR	6 664,00	220 378,48	0,15
SIEMENS HEALTHINEERS AG	Manufacture	EUR	6 129,00	330 107,94	0,22
SMITH & NEPHEW	Manufacture	GBP	16 952,00	235 928,32	0,16

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SMURFIT WESTROCK LIMITED	Manufacture	GBP	6 597,00	296 371,44	0,20
SOCIETE GENERALE SA	Finance/Assurance	EUR	21 490,00	480 301,50	0,32
SODEXO	Tourisme	EUR	2 978,00	219 329,70	0,15
SSE PLC	Energie	GBP	12 061,00	272 950,70	0,18
STANDARD CHARTERED	Finance/Assurance	GBP	63 604,00	606 189,20	0,41
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	7 785,00	207 470,25	0,14
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	13 699,00	296 172,38	0,20
TELEFONICA SA	IT/Communication	EUR	69 966,00	307 570,54	0,21
TELEPERFORMANCE SE	Science/Technologie	EUR	2 793,00	259 749,00	0,18
THALES SA	Manufacture	EUR	2 156,00	307 337,80	0,21
TOTAL ENERGIES SE	Manufacture	EUR	6 067,00	354 919,50	0,24
UBS GROUP INC NAMEN AKT	Finance/Assurance	CHF	14 284,00	395 391,19	0,27
UCB SA	Manufacture	EUR	3 761,00	609 282,00	0,41
UNILEVER	Manufacture	EUR	7 975,00	464 304,50	0,31
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau/Déchets	EUR	5 628,00	166 138,56	0,11
VINCI SA	Construction	EUR	1 805,00	189 434,75	0,13
VODAFONE GROUP	IT/Communication	GBP	400 860,00	361 523,15	0,24
VONOVA SE NAMEN AKT REIT	Immobilier	EUR	11 583,00	379 111,59	0,26
WOLTERS KLUWER CVA	IT/Communication	EUR	1 598,00	241 777,40	0,16
WPP PLC	Science/Technologie	GBP	46 799,00	429 265,03	0,29
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				113 520 417,99	76,55
OPCVM				113 520 417,99	76,55
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI EM LAT AMER ETF	Finance/Assurance	EUR	12 217,00	179 409,09	0,12
AMUNDI STOXX EUROPE 600	Finance/Assurance	EUR	36 343,00	8 855 335,38	5,97
AVIVA INVESTORS SICAV EMERGING MARKETS CORPORATE BOND SICAV	Finance/Assurance	EUR	4 093,017	3 348 138,66	2,26
AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS BOND FUND	Finance/Assurance	EUR	19 042,699	27 205 275,76	18,34
AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND F	Finance/Assurance	EUR	0,001	0,06	0,00

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PARIBAS SIACV MSCI CHINA SELECT SRI S SERIES	Finance/Assurance	EUR	90 543,00	576 568,77	0,39
FIDELITY FUNDS EMERGING MARKET SHS Y ACC EUR SICAV	Finance/Assurance	EUR	595 892,00	9 641 532,56	6,50
GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EX CHINA I EUR	Finance/Assurance	EUR	32 864,00	2 492 077,12	1,68
ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND	Finance/Assurance	EUR	267 102,00	21 771 484,02	14,68
ISHARES III PLC ISHARES MSCI EM UCITS ETF USD	Finance/Assurance	EUR	140 798,00	5 320 756,42	3,59
ISHARES IV PLC ISHARES INDIA INR GOVT BD UCITS ETF	Finance/Assurance	USD	316 185,00	1 464 811,54	0,99
OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	Finance/Assurance	EUR	381 9073	394 506,42	0,27
RCGF QI EM EQUITY PART I	Finance/Assurance	EUR	55 835,00	16 728 166,00	11,28
SSGA SPDR ETF EUR I PLC SPDR BLM EMG MARKET LOC BD UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	27 573,00	1 440 192,94	0,97
T ROWE PRICE FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FUND SICAV	Finance/Assurance	EUR	962 605,00	14 102 163,25	9,51
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				146 333 872,16	98,68

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OACT 24/10/2016 JPY/EUR	104 664,60	-	JPY	3 040 695,09	EUR	-2 936 030,49
OACT 24/10/2016 JPY/EUR	56 937,61	-	JPY	1 480 236,98	EUR	-1 423 299,37
OACT 24/10/2016 NOK/EUR	33 822,17	-	NOK	1 428 518,41	EUR	-1 394 696,24
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	30 723,99	-	EUR	1 666 893,69	USD	-1 636 169,70
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	26 790,29	-	EUR	1 380 256,83	USD	-1 353 466,54
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	14 037,82	-	EUR	1 376 227,66	USD	-1 362 189,84
OACT 24/10/2016 NOK/EUR	11 052,25	-	NOK	2 930 414,64	EUR	-2 919 362,39
OACT 24/10/2016 NOK/EUR	10 586,90	-	NOK	1 423 531,01	EUR	-1 412 944,11
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	3 355,63	-	EUR	1 714 608,45	USD	-1 711 252,82
OVCT 241016 USD/EUR	-	4 057,15	EUR	1 440 497,80	USD	-1 444 554,95
OVCT 241016 CHF/EUR	-	18 772,63	EUR	1 405 980,63	CHF	-1 424 753,26
OACT 241016 USD/EUR	-	26 941,44	USD	1 408 570,53	EUR	-1 435 511,97
OVCT 241016 CHF/EUR	-	41 239,42	EUR	2 931 728,78	CHF	-2 972 968,20
OACT 241016 USD/EUR	-	82 744,86	USD	4 389 348,76	EUR	-4 472 093,62
Total	291 971,26	173 755,50		28 017 509,26		-27 899 293,50

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-		
		Actif	Passif			
Actions						
Futures						
EURO STOXX	139	80 000,00	-	3 577 860,00		
EURO STOXX 50	-107	-	186 715,00	-5 382 100,00		
MSCI EUROPE MINI	31	102 078,76	-	1 628 677,03		
STOXX EUROPE	313	92 463,51	-	8 230 335,00		
Sous-Total Futures		274 542,27	186 715,00	8 054 772,03		
Options						
EURO STOXX 50 - CALL 5 200 - 2024-10	2 465	160 225,00	-	11 031 867,78		
EURO STOXX 50 - CALL 5 225 - 2024-10	-2 465	-	108 460,00	-8 073 601,56		
EURO STOXX 50 - PUT 4 625 - 2024-10	-820	-	52 480,00	2 452 020,66		

L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
EURO STOXX 50 - PUT 4 650 - 2024-10	820	58 220,00	-	-2 763 648,71
HANG SENG CHINA ENTREPRISES - CALL 7 500 - 2024-12	370	793 872,35	-	8 743 994,78
HANG SENG CHINA ENTREPRISES - CALL 8 000 - 2024-12	-740	-	1 043 558,01	-12 343 520,49
Sous-Total Options		1 012 317,35	1 204 498,01	-952 887,54
Total Actions		1 286 859,62	1 391 213,01	7 101 884,49
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts				
Change				
Total Change				
Crédit				
Total Crédit				
Autres expositions				
Total Autres expositions				

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions				
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts				
Change				
Total Change				
Crédit				
Total Crédit				

L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	146 333 872,16
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	118 215,76
Total instruments financiers à terme - actions	-104 353,39
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	161 858,38
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	3 228 530,24
Autres passifs (-)	-1 439 699,99
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	148 298 423,16

COMPTES ANNUELS
29 septembre 2023

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	141 361 761,65	133 733 659,89
Actions et valeurs assimilées	32 043 629,13	39 195 157,90
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	32 043 629,13	39 195 157,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	109 059 052,53	94 267 072,93
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	109 059 052,53	94 267 072,93
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	259 079,99	271 429,06
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	259 079,99	271 429,06
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	9 900 370,17	13 335 170,53
Opérations de change à terme de devises	7 677 401,56	11 135 741,84
Autres	2 222 968,61	2 199 428,69
Comptes financiers	241 509,02	616 505,85
Liquidités	241 509,02	616 505,85
Total de l'actif	151 503 640,84	147 685 336,27

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	112 923 145,41	105 941 178,66
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	22 827 074,31	21 745 731,53
Report à nouveau (a)	6 324 178,13	5 383 590,15
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-322 637,05	1 212 530,71
Résultat de l'exercice (a, b)	1 438 442,55	1 161 295,60
Total des capitaux propres	143 190 203,35	135 444 326,65
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	259 080,00	242 268,90
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	259 080,00	242 268,90
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	259 080,00	242 268,90
Autres opérations	-	-
Dettes	7 690 716,48	11 950 507,91
Opérations de change à terme de devises	7 526 351,50	11 342 225,25
Autres	164 364,98	608 282,66
Comptes financiers	363 641,01	48 232,81
Concours bancaires courants	363 641,01	48 232,81
Emprunts	-	-
Total du passif	151 503 640,84	147 685 336,27

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	17 266 920,00	5 967 516,50
ACTIONS	17 266 920,00	5 967 516,50
ACHAT - FUTURE - Marche a terme ferme	-	2 264 405,30
ACHAT - FUTURE - STOXX EUROPE 600	17 266 920,00	-
- OPTION - Marche a terme conditionnel	-	3 703 111,20
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	69 153,87	3 894,67
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 419 316,74	2 218 406,99
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 777 785,88	666 308,27
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	3 266 256,49	2 888 609,93
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	32 180,35	11 611,26
Autres charges financières	-	2 960,78
Total (II)	32 180,35	14 572,04
Résultat sur opérations financières (I - II)	3 234 076,14	2 874 037,89
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 213 880,78	1 122 894,55
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	2 020 195,36	1 751 143,34
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-15 303,75	4 079,87
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	566 449,06	593 927,61
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 438 442,55	1 161 295,60

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi (ainsi, la valeur liquidative est calculée les jours fériés qui sont un vendredi, à condition que la Bourse soit ouverte à Paris).

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotient x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC de la société de gestion ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 1,00 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	135 444 326,65	162 318 658,61
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	6 994 781,62	7 512 015,92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 796 936,41	-9 529 737,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 677 933,83	6 106 093,86
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 167 301,26	-4 796 557,47
Plus-values réalisées sur contrats financiers	5 737 277,72	790 806,82
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-6 384 976,33	-2 557 603,28
Frais de transaction	-204 074,74	-72 823,18
Différences de change	-2 229 038,60	4 900 157,74
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	9 906 143,50	-30 031 831,86
Différence d'estimation exercice N	-4 136 875,78	
Différence d'estimation exercice N - 1	-14 043 019,28	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-57 433,10	-135 589,90
Différence d'estimation exercice N	-259 080,00	
Différence d'estimation exercice N - 1	-201 646,90	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-184 245,83	-216 478,60
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 020 195,36	1 751 143,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-566 449,06	-593 927,61
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	143 190 203,35	135 444 326,65

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	17 266 920,00	12,06
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	241 509,02	0,17
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	363 641,01	0,25
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	241 509,02	0,17	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	363 641,01	0,25	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	NOK	%	CHF	%	GBP	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	4 349 921,65	3,04	3 380 738,44	2,36	2 464 949,03	1,72
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	2 872 209,16	2,01
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	5 695 490,99	3,98	-	-	8 784,23	0,01	3 744,08	0,00
Comptes financiers	4 397,19	0,00	-	-	54 000,51	0,04	183 111,32	0,13

Répartition par devise (suite)

	NOK	%	CHF	%	GBP	%	Autres	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	1 976 173,76	1,38	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	29 683,90	0,02	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	29/09/2023
Créances	
Achat à terme de devises	5 695 490,99
Contrepartie vente à terme de devises	1 981 910,57
Provision pour rétrocession des frais de gestion à recevoir	292,60
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 179 554,10
Vente à règlement différé	1 009 411,87
Coupons à recevoir	33 710,04
Total créances	9 900 370,17
Dettes	
Vente à terme de devises	-1 976 173,76
Contrepartie achat à terme de devises	-5 550 177,74
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-109 564,45
Provision commission de mouvement	-353,71
Achat à règlement différé	-54 446,82
Total dettes	-7 690 716,48
Total	2 209 653,69

Souscriptions rachats

Parts émises	52 210,0000
Parts rachetées	58 407,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
Néant				

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes	16/03/2023	185 933,76	0,17	-	-
	15/06/2023	185 754,58	0,17	-	-
	14/09/2023	194 760,72	0,18	-	-
Total acomptes		566 449,06	0,52	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	6 324 178,13	5 383 590,15
Résultat	1 438 442,55	1 161 295,60
Total	7 762 620,68	6 544 885,75
Affectation		
Distribution	194 092,56	184 363,13
Report à nouveau de l'exercice	7 568 528,12	6 360 522,62
Capitalisation	-	-
Total	7 762 620,68	6 544 885,75
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 078 292,0000	1 084 489,0000
Distribution unitaire	0,18	0,17
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	22 827 074,31	21 745 731,53
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-322 637,05	1 212 530,71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	22 504 437,26	22 958 262,24
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	22 504 437,26	22 958 262,24
Capitalisation	-	-
Total	22 504 437,26	22 958 262,24
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 078 292,0000	1 084 489,0000
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net					
en EUR	143 190 203,35	135 444 326,65	162 318 658,61	124 142 768,26	127 829 641,32
Nombre de titres					
Parts	1 078 292,0000	1 084 489,0000	1 097 159,0000	999 897,0000	958 733,0000
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	132,79	124,89	147,94	124,15	133,33
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	0,70	0,72	0,75	0,65	0,72
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	0,08	-	0,07	0,03
Capitalisation unitaire					
en EUR	-	-	-	-	-

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
 Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			32 043 629,13	22,38
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			32 043 629,13	22,38
ABB LTD-NOM	CHF	9 408,00	318 602,45	0,22
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	2 556,00	324 560,88	0,23
ALLIANZ SE-NOM	EUR	1 314,00	296 569,80	0,21
ALSTOM	EUR	13 833,00	312 625,80	0,22
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	2 121,00	121 490,88	0,08
AMUNDI SA	EUR	4 270,00	227 804,50	0,16
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	6 549,00	343 887,99	0,24
ANTOFAGASTA PLC	GBP	9 791,00	161 922,87	0,11
ARCELORMITTAL SA	EUR	10 678,00	253 869,45	0,18
ASML HOLDING N.V.	EUR	938,00	524 435,80	0,37
ATLAS COPCO AB	SEK	20 061,00	256 812,19	0,18
ATOS SE	EUR	14 011,00	92 584,69	0,06
AURUBIS AG	EUR	3 734,00	261 902,76	0,18
AXA SA	EUR	12 998,00	366 283,64	0,26
BANCO SANTANDER SA	EUR	156 083,00	564 786,34	0,39
BASF SE	EUR	8 844,00	379 849,80	0,27
BNP PARIBAS	EUR	8 044,00	486 098,92	0,34
BOLIDEN AB	SEK	6 761,00	184 829,08	0,13
BURBERRY GROUP	GBP	15 064,00	333 269,83	0,23
BUREAU VERITAS	EUR	15 918,00	374 232,18	0,26
CAP GEMINI SE	EUR	2 523,00	418 313,40	0,29
CARLSBERG B	DKK	2 370,00	283 306,69	0,20
CARREFOUR SA	EUR	17 435,00	283 928,98	0,20
CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	CHF	4 415,00	510 536,37	0,36
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	5 870,00	170 640,90	0,12
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	2 383,00	134 000,12	0,09
DANONE SA	EUR	9 207,00	481 157,82	0,34
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	5 819,00	224 235,17	0,16
DIAGEO	GBP	8 928,00	312 541,76	0,22
DSM FIRMENICH LTD	EUR	4 148,00	332 379,24	0,23
ENGIE SA	EUR	22 889,00	332 577,17	0,23
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	66 434,00	965 286,02	0,67
ENI SPA	EUR	35 337,00	539 101,27	0,38
EPIROC AB	SEK	16 764,00	303 143,84	0,21
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	1 828,00	301 912,48	0,21
FORVIA	EUR	14 400,00	282 384,00	0,20
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	13 209,00	389 137,14	0,27
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	3 424,00	230 983,04	0,16
HOLCIM LTD	CHF	5 675,00	344 408,14	0,24
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	104 855,00	781 395,80	0,55
INDITEX	EUR	5 793,00	204 434,97	0,14

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	11 482,00	360 018,11	0,25
KERING	EUR	543,00	234 521,70	0,16
KERRY GROUP A	EUR	1 726,00	135 095,87	0,09
KNORR BREMSE AG	EUR	2 248,00	135 284,64	0,09
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	20 088,00	380 989,01	0,27
LOREAL SA	EUR	653,00	256 759,60	0,18
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	755,00	540 882,00	0,38
MELROSE INDUSTRIES PLC	GBP	35 910,00	194 205,45	0,14
MERCK KGAA	EUR	3 290,00	520 313,50	0,36
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	574,00	211 863,40	0,15
NESTE CORPORATION	EUR	6 961,00	223 656,93	0,16
NESTLE SA	CHF	7 642,00	818 523,65	0,57
NEXANS SA	EUR	3 041,00	234 309,05	0,16
NOKIA OYJ	EUR	43 536,00	155 336,45	0,11
NOVARTIS AG-NOM	CHF	10 181,00	986 722,91	0,69
NOVO NORDISK AS	DKK	10 874,00	938 952,47	0,66
NOVOZYMES AS-B	DKK	7 953,00	303 636,73	0,21
ORANGE	EUR	38 055,00	413 277,30	0,29
PEARSON	GBP	26 312,00	264 394,04	0,18
PERNOD RICARD	EUR	1 667,00	263 135,95	0,18
PRUDENTIAL PLC	GBP	14 456,00	148 659,81	0,10
PUBLICIS GROUPE	EUR	3 637,00	260 991,12	0,18
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	4 895,00	327 664,78	0,23
REMY COINTREAU	EUR	2 005,00	231 878,25	0,16
ROCHE HOLDING LTD	CHF	3 056,00	790 227,87	0,55
SANOFI	EUR	8 343,00	846 647,64	0,59
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	4 562,00	716 142,76	0,50
SIEMENS AG-NOM	EUR	4 049,00	549 287,34	0,38
SIEMENS ENERGY AG	EUR	20 044,00	248 144,72	0,17
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	6 295,00	302 160,00	0,21
SOCIETE GENERALE A	EUR	19 610,00	451 912,45	0,32
STANDARD CHARTERED	GBP	50 985,00	446 015,89	0,31
STELLANTIS NV	EUR	20 036,00	364 695,27	0,25
STMICROELECTRONICS NV	EUR	8 415,00	344 888,78	0,24
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	14 195,00	334 576,15	0,23
TELEFONICA SA	EUR	80 526,00	311 474,57	0,22
THALES SA	EUR	2 921,00	388 785,10	0,27
THYSSENKRUPP AG	EUR	71 956,00	519 954,06	0,36
TOTAL ENERGIES SE	EUR	17 750,00	1 106 002,50	0,77
UBS GROUP INC NAMEN AKT	CHF	10 466,00	245 184,60	0,17
UNILEVER	EUR	11 937,00	559 666,25	0,39
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	5 757,00	157 914,51	0,11
VODAFONE GROUP	GBP	312 680,00	276 668,09	0,19
VOLVO AB-B SHS	SEK	9 905,00	194 268,03	0,14
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	774,00	335 715,66	0,23

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			109 059 052,53	76,16
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			109 059 052,53	76,16
AVIVA INVESTORS SICAV EMERGING MARKETS CORPORATE BOND SICAV	EUR	3 888,478	2 956 810,73	2,06
AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS BOND FUND	EUR	20 342,699	25 959 749,46	18,13
AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND F	EUR	77 171,345	4 595 005,68	3,21
BNP PARIBAS EASY SICAV JPM ESG EMBI GLOBAL DIVERSIFIED ETF	USD	368 949,00	2 872 209,16	2,01
FIDELITY FUNDS EMERGING MARKET SHS Y ACC EUR SICAV	EUR	595 892,00	8 413 995,04	5,88
ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND	EUR	275 630,00	21 160 115,10	14,78
ISHARES III PLC ISHARES MSCI EM UCITS ETF USD	EUR	193 288,00	6 152 357,04	4,30
JPMORGAN FUNDS SICAV EMERGING MARKETS DIVIDEND FUND SICAV	EUR	188 850,88	14 787 023,90	10,33
LYXOR STOXX EUROPE 600 DR UCITS ACC ETF	EUR	19 094,00	3 888 496,92	2,72
T ROWE PRICE FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FUND SICAV	EUR	1 300 590,00	18 273 289,50	12,76
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-0,01	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-0,01	-
Appel marge EUR G1	EUR	259 079,99	259 079,99	0,18
STOXX EUROPE 1223	EUR	762,00	-259 080,00	-0,18
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			9 900 370,17	6,91
Dettes			-7 690 716,48	-5,37
Comptes financiers			-122 131,99	-0,09
ACTIF NET			143 190 203,35	100,00